

# Une île aux multiples visages

La Réunion se situe à 9 400 km de Paris. Sur 251 200 ha de superficie totale, La Réunion aménageable est constituée en réalité d'un espace littoral d'un peu plus de 100 000 hectares. Le relief (plus de 3 000 m au Piton des Neiges) et les conditions climatiques hors normes ont façonné un relief soumis à de très forts risques naturels (érosion, mouvement de terrain, inondation). Cette île comprend un patrimoine naturel unique et exceptionnel, désormais classé en parc national et inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Sur la périphérie, l'espace littoral fait l'objet de pressions d'aménagement fortes. Avec 344 habitants au km<sup>2</sup>, La Réunion est la troisième région la plus densément peuplée de France. Elle doit répondre à la nécessité impérieuse de loger 892 100 habitants – recensés en 2024- et près d'un million à l'horizon 2044 [soit plus de 4 100 nouveaux habitants par an entre 2015 et 2024]. L'agriculture assure principalement la double fonction économique et alimentaire. L'industrie agroalimentaire représente 49 % du chiffre d'affaire manufacturé de l'île. Enfin, la forêt pour l'essentiel publique, couvre près de la moitié du territoire.

## **L'agriculture : Autonomie alimentaire – emploi et territoire**

L'agriculture doit conserver sa place entre la pression de l'urbanisation et la préservation des espaces naturels : la surface agricole utilisée (SAU) représente 37 150 ha soit 15 % du territoire ou encore 415 m<sup>2</sup> de SAU par habitant. Elle est portée par 5 848 exploitations dans l'enquête de 2023. Cela représente une perte de 23,2 % des exploitations par rapport au recensement de 2010. Ces fermes valorisent désormais en moyenne 6,3 ha par exploitation. La perte de plus de 4 000 hectares, soit 10 % des terres cultivées en 2010 se poursuit en 2023, est principalement expliquée par la baisse des surfaces en canne à sucre. Les autres productions résistent mieux à l'érosion voire progressent à l'image des cultures fruitières. En 2023, 11 230 personnes travaillent de façon permanente dans les exploitations agricoles réunionnaises, soit 340 de moins qu'en 2020 (- 3 %). Avec la main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle, le volume total d'emploi mobilisé par les exploitations est de 9 450 équivalent temps plein (ETP), en baisse de 7,6 % en 3 ans. La politique de souveraineté alimentaire conduit à calculer les taux de couverture des principaux produits (En 2024, de 63% pour les légumes à 19 % pour la viande bovine).

## **L'agroalimentaire représente 39 % de l'emploi manufacturier local**

L'industrie agroalimentaire tient une place significative dans l'économie marchande locale soit 7 % de la valeur ajoutée. Premier secteur industriel de La Réunion, avec 49 % du chiffre d'affaires et 32 % des emplois du secteur manufacturier en 2022, elle repose sur un tissu de 474 établissements. Ces entreprises emploient en 2022, 4 575 salariés, effectif en progression de 10,4 % depuis 2015 (4 142).

Une part importante de ces industries transforme les produits issus de l'agriculture réunionnaise, en particulier de la canne, de l'élevage (découpe, charcuterie, fromagerie, laiterie...) ou des fruits et légumes. Une autre partie importe la matière première (céréales, riz, poudre de lait, légumes secs...) destinée à être transformée sur place (alimentation animale, boulangerie, conditionnement du riz et des légumes secs).

En 2024, les importations de fruits frais progressent de 12 % après la baisse constatée en 2023. Cette tendance est de même nature pour les légumes frais (+9 %), les viandes de boeuf (+2%), de porc (+2%), et de volaille (+4%). La production locale de fruits et légumes frais a été impactée par le passage du cyclone Béral en janvier.

## **Une forêt principalement publique qui couvre près de la moitié de l'île.**

Le domaine forestier public représente une surface voisine de 102 000 ha (40 % de la superficie de l'île). Outre les forêts à proprement parler, il comprend aussi d'autres formations naturelles comme les landes d'altitude, les remparts... Les forêts privées forment une couronne autour du cœur de l'île. Les forêts privées couvrent approximativement 20 000 ha.

Les parcelles forestières affectées à la production de bois occupent 4 à 5 000 ha, quasi-exclusivement en forêt publique. Une extension d'un millier d'hectares est possible, essentiellement en forêt privée. Jusqu'en 2030, la récolte de 8 000 m<sup>3</sup>/an de cryptoméria est envisageable. Cela implique des travaux d'extension des pistes, de débardage par câble ou de replantation des parcelles coupées (5,8 ha/an). Dans le cadre de la filière bois-énergie, les gisements ligneux disponibles sont estimés à 10 000 t (dont 50% en provenance de la forêt privée) et de 60 à 80 000 t de produits d'élagage.

En 2020, l'essentiel des importations de la filière Forêt-Bois concerne les produits des industries du bois, des pâtes et des papiers (100 000 tonnes) et les produits d'exploitation forestière et de scierie (31 000 tonnes).

Tab 1. : Évolution des surfaces entre 2010 et 2024

Surface en ha	2010	2020	2024
Canne à sucre	24 336	21 423	19 145
Légumes frais	1 671	1 597	1 640
Pomme de terre et autres tubercule	296	391	419
Plantes aromatiques, médicinales et à parfum	493	582	644
Fruits	2 781	3 024	3 112
Céréales et oléagineux	106	26	27
Cultures fourragères et surfaces toujours en herbe	12 042	10 756	10 700
Fleurs et plantes ornementales	168	131	111
Pépinières	43	24	24
Jachères	734	648	1 216
<b>Surface Agricole Utilisée (SAU)</b>	<b>42 814</b>	<b>38 665</b>	<b>37 151</b>

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle

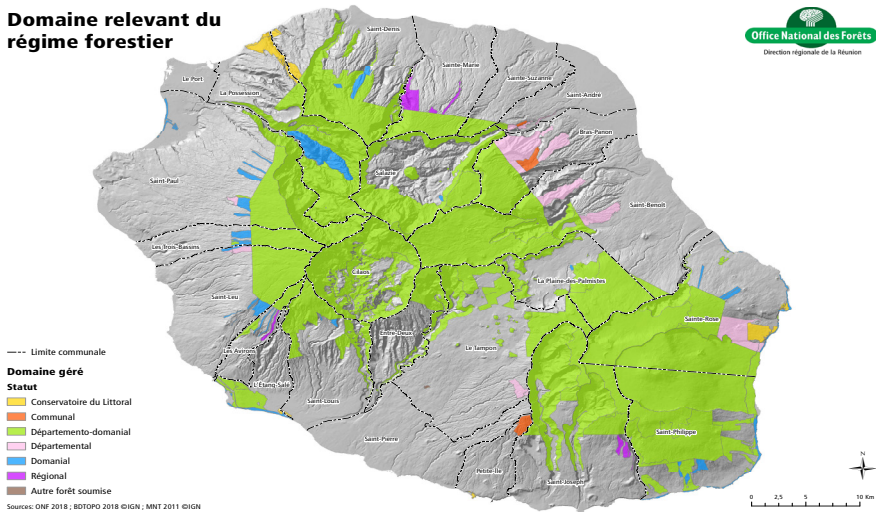
Tab 2. : Évolution des cheptels entre 2010 et 2024

Effectifs de cheptels	2010	2020	2024
<b>Bovins</b>	<b>27 700</b>	<b>27 200</b>	<b>22 600</b>
Dont vaches laitières	3 500	2 500	2 300
Dont les vaches nourrices	9 500	8 400	6 600
<b>Porcins</b>	<b>70 600</b>	<b>74 100</b>	<b>72 700</b>
Dont reproducteurs de 50 kg et +	7 500	7 000	6 900
<b>Caprins</b>	<b>18 100</b>	<b>13 600</b>	<b>13 900</b>
<b>Ovins</b>	<b>2 500</b>	<b>4 400</b>	<b>3 400</b>
<b>Volailles</b>	<b>2 867 000</b>	<b>3 505 000</b>	<b>4 071 000</b>
Dont poules pondeuses, poulettes	689 000	825 000	960 000
Dont poulets de chair	1 897 000	1 896 000	3 111 000

Sources : Agreste - Statistique Agricole Annuelle

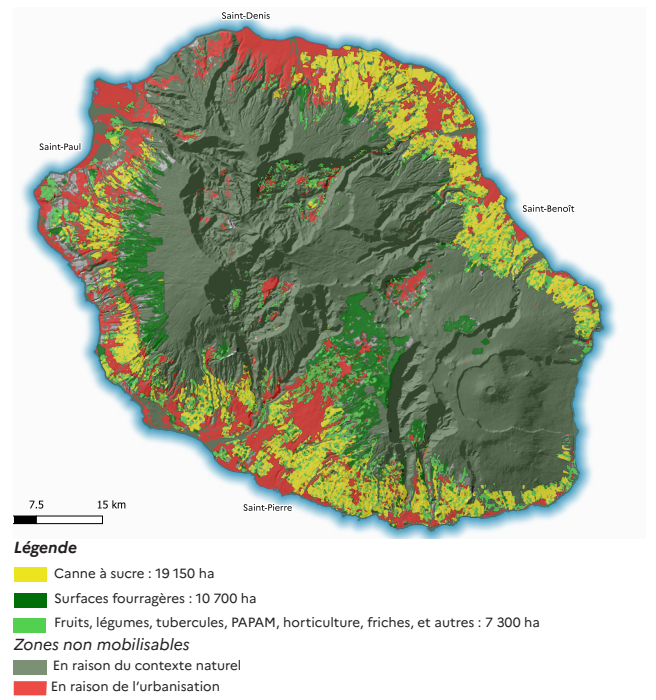
Carte 2 : Surfaces forestières publiques

**Domaine relevant du régime forestier**



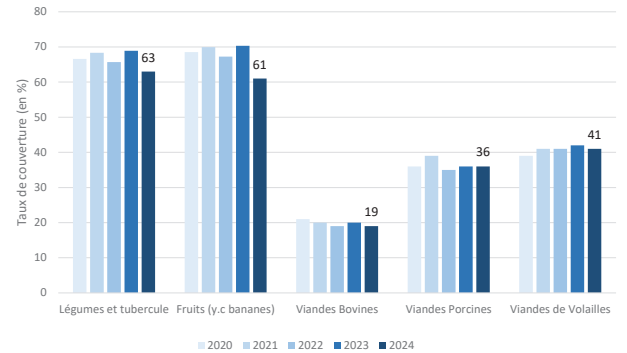
Source : Office National des Forêts

Carte 1 : Répartition des surfaces



Source : Base d'occupation du sol - Statistique agricole annuelle

Fig 1. : Évolution des taux de couverture



Sources : SAA, Douane - traitement SSP

**CHIFFRES CLES IAA**

- 1,49 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur l'ensemble des entreprises agroalimentaires (hors artisanat commercial) de la région
- 475 entreprises d'industries alimentaires et boissons dans la région en 2022
- 1 % du chiffre d'affaires des entreprises agroalimentaires en France
- 49 % du chiffre d'affaire hors taxe de l'industrie manufacturière de la région en 2022

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service de l'Information Statistique et Économique  
Parc de la Providence  
97 489 SAINT-DENIS Cedex

Directeur de la publication : Jacques PARODI  
Rédacteur en chef : Claude WILMES  
Rédacteur : Claude WILMES  
Composition : SISE - DAAF  
Dépôt légal : À parution - ISBN : 2-11-090743-6  
© Agreste 2025